SIDI BEL-ABBÈS/DÉBRAYAGE DE DIZAINES DE TRAVAILLEURS DE L'ENIE

Trois milliards de pertes en deux jours seulement

Trois milliards de centimes de pertes en deux jours seulement, et le débrayage de plusieurs dizaines de travailleurs de l'entreprise publique ENIE de Sidi Bel-Abbès continue depuis le 29 mai dernier de perturber toutes les chaînes de production alors que l'entreprise qui renaît de ses cendres commençait à concrétiser plusieurs projets ambitieux, inscrits dans le cadre du plan de développement initié des années auparavant mais qui est resté bloqué par une ardoise de 25 milliards de dinars auprès des banques.

Une ardoise qui menaçait même l'existence de l'entreprise qui a failli être dissoute. Mais grâce à l'injonction de 14,5 milliards de dinars et l'effacement de ses dettes, l'entreprise a pu, ces derniers mois, faire démarrer son plan de redressement avec d'autres projets à très court terme, à savoir la réouverture de deux unités, celles de Telagh et Ras El Ma et, bien sûr, des recrutements par centaines de travailleurs qui ont pris effet ces derniers temps. Cependant c'est justement ces recrutements qui seraient à l'origine du débrayage des travailleurs. Ces derniers reprochent en effet, au SG de l'UGTA de l'entreprise d'avoir effectué des recrutements par complaisance. Ils demandent son départ arguant que son mandat a expiré depuis fort longtemps.

De son côté, la direction de l'entreprise, dans son communiqué dont nous avons eu une copie, déclare que ce débrayage illégal a été déclenché par un groupe de travailleurs brandissant des réclamations de nature syndicale dont la satisfaction n'est pas du ressort de l'entreprise mais de l'UGTA. Alger seule est compétente pour désigner ou écarter un SG. Evoquant le problème de recrutement, la direction dément les allégations des contestataires déclarant le faire dans le respect du règlement et en toute transparence. Devant la situation qui prévaut depuis mardi dernier au niveau de l'entreprise, cette dernière déclare avoir épuisé toutes les voies d'apaisement et de règlement à l'amiable, lit-on dans le communiqué à l'adresse du groupuscule de contestataires pour les ramener à la raison, mais sans résultat.

Le recours à l'application des mesures légales et réglementaires s'avère ainsi impératif pour préserver l'outil de production et rétablir le climat social au sein de l'entreprise. L'entreprise, qui déclare avoir déjà porté plainte contre les travailleurs en grève pour entrave au bon fonctionnement de la société, procédera à l'issue de la décision de justice, aux retenues sur salaire pour les jours non travaillés.

Quelque trois milliards de dinars de pertes enregistrés pour deux jours seulement (les mardi 29 et mercredi 30 mai) à cause des perturbations illégales que déplore l'entreprise qui ajoute que les efforts conjugués de tous ont permis de faire redémarrer les chaînes de production dans la journée du jeudi 31 mai pour faire face aux défis auxquels elle est confrontée malgré la grève du groupe de travailleurs. Le bras de fer n'est pas près d'être réglé, à entendre les grévistes. Une affaire à suivre.

A.M.

INVITÉ D'HONNEUR DE LA 45e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

L'Egypte poursuit sa quête d'investissements algériens

L'opportunité s'offre pour les opérateurs économiques algériens d'investir en Egypte, pays invité d'honneur de la 45e Foire internationale d'Alger.

Chérif Bennaceur – Alger (Le Soir) -

Des opportunités d'affaires sont avérées en Egypte, selon le président de l'administration centrale de l'Autorité générale de promotion et de protection des investissements égyptienne (Gafi). Jeudi dernier, Nagy Abu El-Ella qui a animé une conférence au pavillon Egypte, où une soixantaine de sociétés multisectorielles exposent, a estimé que la situation transitoire actuelle ne bride aucunement l'attractivité de son pays aux investissements directs étrangers.

Certes, les flux d'IDE ont enregistré une décrue entre 2010 et 2011, passant de 6,8 milliards de dollars à 2,2 milliards de dollars en 2011, dans le contexte de la révolution du 25 janvier 2011. Néanmoins, les IDE reprennent le chemin de l'Egypte avec un flux de l'ordre de 500 millions de dollars en ce premier semestre 2012, relève cet institutionnel qui cite plus de 6 100 projets d'investissements nouveaux ou d'extension, dans les secteurs industriels et de services porteurs, notamment la pharmaceutique, la santé et les technologies de l'information et de la communications. Et dans la mesure où, expliquera Nagy Abu El-Ella, le gouvernement transitoire égyptien œuvre, selon une stratégie de moyen terme et des réformes adéquates, à améliorer le climat d'affaires et à faciliter l'accès des investisseurs étrangers au marché local. Des mesures sont ainsi prises pour réduire les coûts et délais de création d'entreprises, diminuer les charges fiscales et douanières, faciliter l'implantation des succursales et bureaux de représentation, stimuler les PME par voie boursière et encourager les partenariats public-privé… Mais aussi à réduire les facteurs de vulnérabilité et de fractures socioéconomiques, créer des emplois au profit notamment des 330 000 diplômés qui sortent chaque année des établissements universitaires. Et d'autant que l'économie égyptienne reste sur sa dynamique de croissance (3,2% projetée en 2012 contre 1,8% en 2011) et de maîtrise inflationniste notamment et que le pays dispose de 15 ports et de plus de 200 zones franches... Egalement, une dynamique est impulsée en matière de grands projets infrastructurels, notamment ceux lancés dans les régions de Port-Saïd, Canal de Suez et le sud du pays. Et ce sont ces opportunités et autres qui sont justement ouvertes aux opérateurs algériens dont une quarantaine sont déjà présents sur le sol égyptien dans le cadre partenarial (dans l'industrie et les services touristiques notamment) et pour un montant d'investissement global de l'ordre de 50 millions de dollars. Ainsi, l'Egypte poursuit sa quête d'investissements algériens, «sans restriction aucune» et dans la mesure où l'investissement égyptien «existe» et se poursuit en Algérie, assure le représentant de la Gafi. A ce titre, l'on relève au niveau de l'Organisation égyptienne des expositions et des conventions (OEEC), relevant du ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur, que l'investissement égyptien en Algérie atteint plus de 6 milliards de dollars (industrie, communication et transports). Et cela malgré la tension qui a résulté du match de qualification à la Coupe du monde 2010, l'affaire de l'opérateur de téléphonie mobile Orascom Télécom Algérie OTA, filiale initialement de la holding égyptienne Orascom, ainsi que des projets ratés dans le domaine de la sidérurgie notamment.

Soit, et au-delà des accords bilatéraux et multilatéraux qui lient les deux pays, contribuer à consolider davantage la relation économique bilatérale de manière à transcender sa dimension commerciale. En notant à ce propos que les échanges entre les pays atteignant 1,129 milliard de dollars en 2011 (en hausse de 28% pour l'exportation égyptienne et de 64% pour celle algérienne).

C. B.

RÉALISATION DE 42 NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES

Le programme avance bien, selon l'Aniref

Le programme de réalisation de quarante-deux zones industrielles de nouvelle génération réparties à travers le territoire national avance bien selon l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref).

Celle-ci est en charge de ce programme éligible au mode de gré à gré simple et qui vise à produire 9 572 ha de terrains industriels, localisés en grande partie le long des axes structurants (autoroute Est-Ouest, future rocade des Hauts-Plateaux…) mais également au Sud. En collaboration avec les services du ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement dont elle relève, l'Aniref a ainsi initié une série d'actions dont certaines ont déjà abouti.Outre la validation de 42 procès-verbaux de choix des terrains et la finalisation de 42 P-V de plans cadastraux, l'Aniref indique que les arrêtés portant création de ces zones industrielles ont été signés par le ministre de l'Industrie et que les dossiers de déclassement de terres agricoles ont été formalisés. Outre l'élaboration d'un décret exécutif concernant le déclassement de parcelles de terrains forestiers, l'on note qu'un décret exécutif portant déclaration d'utilité publique de l'opération relative à la réalisation de ces ZI dans certaines wilayas a été publié.L'Aniref indique, par ailleurs, que les projets de contrats de maîtrise d'œuvre, des études d'impact sur l'environnement et des études géotechniques sont en cours de finalisation et le processus d'études a été lancé courant mars 2012. Et d'autant que les cahiers des charges relatifs aux études ont été élaborés et que les bureaux d'études publics pour chaque catégorie d'étude et pour chaque nouvelle zone industrielle ont été choisis.Outre une réorganisation interne et le développement d'un système d'information géographique, l'Aniref a initié une série de séminaires régionaux de vulgarisation du programme. Ainsi, l'Agence organisera le mardi 5 juin à Biskra, au Centre de recherches scientifiques et techniques sur les régions arides (Crstra), un séminaire régional sur la thématique du foncier et de l'investissement. Sept wilayas (Biskra, Batna, El Oued, Oum El Bouaghi, Khenchela, Laghouat et M'sila) seront représentées à ce séminaire.

C. B.

ARCELORMITTAL EL HADJAR

Heurts entre travailleurs et soutiens de Menadi

Ils étaient près d'un millier de travailleurs à avoir répondu favorablement ce jeudi matin, à l'appel du syndicat et du comité de participation pour un rassemblement à l'intérieur de l'enceinte du complexe ArcelorMittal El Hadjar (Annaba).

Ils étaient là pour dénoncer les agissements de Aïssa Menadi, ancien SG du syndicat et ses soutiens, comme l'avaient souhaité les représentants des travailleurs dans leur communiqué adressé mercredi à l'ensemble des travailleurs du complexe. Toutefois, cette action de protestation pacifique n'a pas été sans heurts. En effet, près d'une cinquantaine d'individus aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur de l'usine, selon une source crédible, ont pu franchir la clôture du complexe à partir du portail sud menant vers El Hadjar et servant à l'accueil des camions de gros tonnage pour le chargement du produit fini, menaçants et dont certains parmi eux avaient en main des armes blanches, se sont rapprochés de la Direction des ressources humaines (DRH). Devant cette situation, les gendarmes présents sur les lieux sont intervenus pour s'interposer entre les belligérants. Comme ils ont procédé à l'évacuation du directeur des ressources humaines, un expatrié, afin de le mettre à l'abri d'une éventuelle agression de ceux qui le menaçaient verbalement. Au même moment, un hélicoptère du même corps de sécurité survolait les lieux. Il était là depuis le début de la matinée pour dissuader les éventuelles personnes étrangères au complexe à toute tentative de forcer le portail principal. Aidées des agents de sécurité du complexe, les forces de l'ordre sont arrivées à faire respecter une certaine distance entre les travailleurs et les intrus. Ces derniers n'ont pas apprécié, ils ont commencé à les caillasser durant un laps de temps. Voulant éviter que la situation ne dégénère, les représentants des travailleurs, M. Diffallah et A. Bourai, respectivement SG par intérim du syndicat d'entreprise et président du comité de participation, initiateurs du rassemblement, ont demandé aux travailleurs de se disperser dans le calme. Ce qui a été fait. Mais les personnes de l'autre camp, ont continué à jeter des cailloux sur les travailleurs, provoquant une blessure à la tête à l'un d'entre eux, avant de s'évaporer. Des sources de l'intérieur du complexe affirment avoir aperçu Menadi ce jeudi matin aux alentours de l'usine, alors qu'il lui était interdit de se trouver à moins d'un kilomètre de celle-ci. L'ancien député ayant échoué à se faire réélire lors des dernières législatives aurait fait l'objet dans l'après-midi de jeudi d'un mandat d'amener, affirme Smaïl Kouadria, qui a occupé le poste de secrétaire général du syndicat avant sa récente élection à la Chambre basse du Parlement sous l'étiquette du PT. Il se dit «toujours proche du complexe» et qu'il «suit avec inquiétude l'évolution de la situation». Cela même si sa qualité de député lui «interdit d'interférer» dans les affaires du syndicat de l'entreprise, tient-t-il à préciser. Les autorités locales et la justice sont décidées à protéger cette importante unité économique, bâtie par la sueur des Algériens à la fin des années 70. Et pour preuve de cet intérêt, la présence des forces de l'ordre au sein du complexe et la contre-expertise entamée au début de cette semaine par trois experts judiciaires dans l'affaire dite «des œuvres sociales» d'ArcelorMittal El Hadjar de 2001 à 2008 et jugée en première instance en 2009. Selon une source proche de la wilaya de Annaba, le chef de l'exécutif de la wilaya est décidé à faire respecter la loi qui « est au-dessus de tous », a-t-il souligné, selon la même source.

A. Bouacha